

COMPTE RENDU

Président : Pierre Chevalier

Secrétaire : Gilles Magrit

Élus :

Nombre de délégués :

en exercice : 102

présents : 63 (titulaires et suppléants)

votants : 71 (dont 8 pouvoirs)

PRÉSENTS : André Alanore ; Christophe Arfeuillère ; Gérard Arnaud ; Maryse Badia ; Claude Bauvy ; Nicole Berthon ; Jean-Pierre Bodeveix ; Eric Bossaert ; Jean-Paul Bourre ; Michel Bourzat ; Laurence Boyer ; Lucette Breuil ; Stéphane Brindel ; Michel Buche ; Michelle Chaumont ; Eric Cheminade ; Pierre Chevalier ; Daniel Couderc ; Nadine Coudert ; Bernard Couzelas ; Nathalie Delcouderc-Juillard ; Guy Faugeron ; Frédérique Fraysse ; Baptiste Galland ; Serge Guillaume ; Michel Guitard ; Jean-Pierre Guitard ; Mady Junisson ; René Lacon ; Michel Lacrocq ; René Lacroix ; Nathalie Le Gall ; Marie-Claude Lepage ; Gérard Loche ; Jean-François Loge ; Gilles Magrit ; Bernard Maupomé ; Jean-François Michon ; Guy Monney ; Christiane Monteil ; Pascal Montigny ; Gérard Moratille ; Marilou Padilla-Ratelade ; Martine Pannetier ; Philippe Pelat ; Michel Pesteil ; Serge Peyraud ; Marie-Hélène Pommier ; Fabrice Quero ; François Ratelade ; Philippe Roche ; Bernard Rouge ; Christine Rougerie ; Gérard Rougier ; Jean-Pierre Saugeras ; Jean-Marc Sauviat ; Valérie Sérrurier ; Jean Stöhr ; Christophe Tuffery ; Jean Valade ; Jérôme Valade ; Bernard Weyrich.

POUVOIRS : Marine Belle (pouvoir à Jean-Pierre Guitard) ; Marc Bujon (pouvoir à Gilles Magrit) ; Sandra Delibit (pouvoir à Michel Pesteil) ; Robert Gantheil (pouvoir à Jean Valade) ; Catherine Lartigaut (pouvoir à Jean Stöhr) ; Martine Leclerc (pouvoir à Jean-Paul Bourg) ; Daniel Mazière (pouvoir à Claude Bauvy) ; Dominique Miermont (pouvoir à Francis Roques).

EXCUSÉS : Jean-Marc Bodin ; Robert Bredèche ; Daniel Caraminot (représenté par René Lacroix) ; Gilles Chazal ; Danielle Coulaud ; Pierre Coutaud ; Geneviève Disdero ; Daniel Escurat (représenté par Christophe Tuffery) ; Philippe Exposito ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Henri Granet ; Xavier Gruat ; Alain Gueguen ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Michel Lefort-Lary (représenté par Bernard Weyrich) ; Cécile Martin ; Jean-Marc Michelin ; Didier Péneloux (représenté par Gérard Loche) ; Nathalie Peyrat ; Daniel Poigneau ; Sylvie Prabonneau ; Joël Pradel ; Jean Robineaux ; Francis Roques ; Michel Saugeras (représenté par Lucette Breuil) ; Geneviève Serve ; Nelly Simandoux (représentée par Nadine Coudert) ; Jean-Michel Taudin ; Gérard Vinsot ; Jeannine Vivier.

ONT REJOINT LA SEANCE : Philippe Brugère ; Tony Cornelissen.

Convocation adressée le 18 novembre 2019 par Pierre Chevalier, président.

Séance publique tenue à Ussel, à 18 heures.

Sur proposition du président, Gilles Magrit est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal du conseil communautaire du 26 septembre 2019 approuvé à l'unanimité.

L'assemblée prend acte des décisions du président.

Conformément aux sujets inscrits à l'ordre du jour :

FINANCES

1. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Votants : 72	Pouvoirs : 8	Pour : -	Contre : -	Abstention : -
--------------	--------------	----------	------------	----------------

Bernard Maupomé, maire de Saint-Hilaire-Luc quitte la séance et Philippe Brugère, maire de Meymac et Tony Cornelissen la rejoignent.

La séance se poursuit donc dans les conditions de quorum suivante :

Nombre de délégués :

- *en exercice : 102*
- *présents : 64 (titulaires et suppléants)*
- *votants : 72 (dont 8 pouvoirs)*

Le conseil communautaire :

- **DONNE** acte au président du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2020.

2. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE « DÉCHETS »

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 72	Pouvoirs : 8	Pours : 72	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	------------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget primitif 2019 du budget annexe « déchets ».

3. DÉCISION MODIFICATIVE N°4 AU BUDGET PRINCIPAL

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 72	Pouvoirs : 8	Pours : 72	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	------------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°4 au budget primitif du budget principal 2019.

AFFAIRES DIVERSES

Le prochain conseil communautaire se tiendra le 12 décembre 2019 à 18 heures à Ussel.

La séance du conseil communautaire est levée à 20h00.

Procès-verbal établi à Ussel, le 29 novembre 2019.

Le président
Pierre Chevalier

